

30. — 16 FÉVRIER 1840. — *Loi qui fixe le budget du département de l'intérieur pour 1840.* (Bull. offic., n. IX.) (1).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le budget du département de l'inté-

rieur, pour l'exercice de 1840, est fixé à la somme de huit millions cinq cent treize mille cinq quatre-vingt centimes (fr. 8,513,504 20 c.), conformément au tableau annexé à la présente loi.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons etc.

TABLEAU

*Du budget du ministère de l'intérieur, pour l'exercice de 1840.**

CHAPITRE 1^{er}. — Administration centrale.

Art. 1 ^{er} . Traitement du ministre,	fr. 21,000	} 185,220 "
— 2. Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service,	142,220	
— 3. Matériel,	20,000	
— 4. Frais de déplacement,	2,000	

CHAPITRE II. — Pensions et secours.

Art. 1 ^{er} . Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés,	8,000	} 80,570 80
— 2. Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves,	7,570 80	
— 3. Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse,	5,000	
— 4. Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune,	60,000	

CHAPITRE III. — Frais de l'administration dans les provinces.

Art. 1 ^{er} . Province d'Anvers,	124,077	} 1,179,169 40
— 2. » du Brabant,	133,375	
— 3. » de la Flandre-Occidentale,	140,157	
— 4. » de la Flandre-Orientale,	142,748	
— 5. » du Hainaut,	150,438	
— 6. » de Liège,	134,330	
— 7. » du Limbourg,	108,345 40	
— 8. » du Luxembourg,	117,691	
— 9. » de Namur,	109,508	
— 10. Frais de route et de tournées des commissaires d'arrondissement,	18,500	

CHAPITRE IV. — Instruction publique.

Art. 1 ^{er} . Frais des jurys d'examen pour les grades académiques,	80,000	} 1,102,148 "
— 2. Universités de l'État,	590,348	
— 3. Frais de l'école industrielle à Gand,	10,000	
— 4. Frais d'inspection des athénées et des collèges,	8,800	
— 5. Subsidés annuels aux établissements d'enseignement moyen,	115,000	
— 6. Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et collèges,	5,000	
— 7. Instruction primaire,	275,000	
— 8. Subsidés pour l'instruction des sourds-muets et des aveugles,	20,000	

CHAPITRE V. — Cultes.

Art. 1 ^{er} . Culte catholique,	3,906,047	} 4,050,047 "
— 2. Culte protestant,	55,000	
— 3. Culte israélite,	11,000	
— 4. Secours,	80,000	

A reporter, fr. 6,597,155 20

(1) Présentation à la chambre des représentants, le 12 novembre 1839. — Rapport par M. Maertens, le 23 décembre 1839. — *Monit.* des 24 et 25 janvier 1840. — Discussion les 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 janvier, 1 et 3 février 1840. — *Monit.* des 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31 janvier, 2 et 4 février. — Adoption le 3 février 1840,

par 63 voix contre 9. — *Monit.* du 4 février. Rapport au sénat par M. Biolley, le 10 février 1840. — *Monit.* du 12 février. — Discussion les 13 et 14 février 1840. — *Monit.* des 15 et 16 février. — Adoption par 50 voix contre 3, le 14 février 1840. — *Monit.* du 16 février.

Report, fr. 6,597,155 20

CHAPITRE VI. — *Industrie, commerce, agriculture.*

Art. 1 ^{er} . Encouragement à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale,	400,000 »	} 1,175,500 »
— 2. Primes pour construction de navires,	150,000 »	
— 3. Pêche nationale,	60,000 »	
— 4. Agriculture,	565,500 »	

CHAPITRE VII. — *Lettres, sciences et arts; fonds provenant des brevets; service de santé.*

Art. 1 ^{er} . Lettres, sciences et arts,	373,029 »	} 495,029 »
— 2. Monument de la place des Martyrs,	25,000 »	
— 3. Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments,	97,000 »	
— 4. Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits des brevets et frais de délivrance de brevets,	95,000 »	
— 5. Service de santé,	45,000 »	

CHAPITRE VIII. — *Archives du royaume.*

Art. 1 ^{er} . Frais d'administration. (Personnel),	21,350 »	} 48,450 »
— 2. Frais d'administration. (Matériel),	2,600 »	
— 3. Frais de rédaction et de publication des inventaires des archives,	4,000 »	
— 4. Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais de copie des documents concernant l'histoire nationale existant à l'étranger,	15,000 »	
— 5. Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État,	3,500 »	
— 6. Confection extraordinaire de cartons, portefeuilles et reliures,	2,000 »	

CHAPITRE IX. — *Fêtes nationales.*

Art. unique. Frais de célébration des fêtes nationales,	30,000 »
---	----------

CHAPITRE X. — *Récompenses honorifiques et pécuniaires.*

Art. unique. Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité,	10,000 »
---	----------

CHAPITRE XI. — *Statistique générale.*

Art. unique. Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale,	10,000 »
---	----------

CHAPITRE XII. — *Frais de police.*

Art. unique. Mesures de sûreté publique,	80,000 »
--	----------

CHAPITRE XIII. — *Dépenses diverses et extraordinaires.*

Art. 1 ^{er} . Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses,	2,220 »	} 37,370 »
— 2. Subside à la ville de Spa,	20,000 »	
— 3. Frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison qui était enclavée dans l'hôtel de l'administration provinciale d'Anvers,	15,150 »	

CHAPITRE XIV. — *Dépenses imprévues.*

Art. unique. Crédit ouvert pour les dépenses imprévues,	30,000 »
---	----------

Total, fr. 8,513,504 20

51. — 17 FÉVRIER 1840. — *Loi qui ouvre un crédit provisoire au département de la guerre.* (Bull. offic., n. IX.) (1).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

(1) Présentation à la ch. des représentants, séance du 14 février 1840. — Rapp. par M. Liedts et adoption sans discussion, par 51 membres présents, le 14 février. — *Monit.* du 15.

Rapport au sénat par M. le comte de Renesse et adoption sans discussion, par 52 membres présents, le 15 février 1840. — *Monit.* du 16.